

Avis de constitution

SOCIETE « ABS KOMPANY » en abrégé « ABSK SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE DERRIERE LA CRECHE
AVENUE SAINT JOSEPH, Lot 314, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABS KOMPANY » en abrégé «
ABSK SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport public de personnes, marchandises, de biens et services
- Manutention ;
- Consignation, courtage en transit
- Les travaux de construction de bâtiments publics et privés ;
- La fourniture de matériels agricoles et phytosanitaires
- La construction métallique et mécanique ;
- Les fournitures d'équipements, matériels, accessoires et consommables informatiques, prestations de services et divers
- L'entretien de véhicules, bateaux ou de tous biens mobiliers ou immobiliers ;
- L'import et l'export de toutes marchandises et de biens
- L'installation et le dépannage en électricité, plomberie, climatisation ;
- La fourniture d'équipement et matériels technologiques
- Les équipements et matériels médicaux
- La fourniture d'équipement et matériels de bureau ;
- La location de tous biens immobiliers, incorporels ou mobiliers
- Le nettoyage et l'entretien des locaux publics et privés ;

- La fourniture d'équipements et matériels hospitaliers ;

- La fourniture d'équipements, matériels et accessoires informatiques

- Les fournitures industrielles

- Les fournitures techniques ou didactiques

- La fourniture des intrants et semences agricoles

- Les travaux de réhabilitation, d'aménagement, de décoration et d'entretien de bâtiment publics et privés ;

- L'entretien d'espaces verts ;

- Le ramassage des ordures ;

- Le raccordement et le branchement électrique ;

- Le commerce général

- Les locations diverses

- Le courtage de gros et demi gros d'objet manufacturés ou non, de produits alimentaires, de matières premières pour toute industrie

- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe

- La commercialisation de tous produits agricoles

- Les soudures industrielles ou maritimes

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessous ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE DERRIERE LA CRECHE AVENUE SAINT JOSEPH, Lot 314, Ilot 26

Dirigeant(s) M SECK ALIOUNE BADARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09500 du 17/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55573/GTCA/RC/2025 du 17/10/2025

